



plan de situation, continuité des parcs, parcours et polarités, 1:2500



une diversité d'espaces et une complémentarité d'usages

- Espaces existants**
- 1. La frange boisée
 - 2. Le parking paysager
 - 3. Le parc
 - 4. Le jardin
 - 5. Le bassin biotope
- Propriétés**
1. La ferme de Cédre
 2. La maison de la crèche
 3. La ferme de la crèche
 4. La ferme de la crèche
 5. La ferme de la crèche
 6. La ferme de la crèche
 7. La ferme de la crèche
 8. La ferme de la crèche
 9. La ferme de la crèche
- Parcs**
- 1. Parc principal
 - 2. Parc secondaire
- Villages de cheminement**

Un parc public à l'échelle communale et orienté vers le grand paysage
L'acquisition du site des Fours par la commune, permet d'inscrire son parc dans un réseau d'espaces publics structurants jouissant d'une qualité patrimoniale manifeste. L'ensemble du site est ponctué de vues participant à la qualité des parcours (place du Temple, parvis de la Salle communale).

Un parc patrimonial
Le projet propose avec un maillage paysager historique qu'il préserve et qu'il complète avec une palette végétale adaptée à l'évolution climatique. Il reconnaît et met en valeur les marqueurs témoins des anciennes campagnes (Cèdre, Pins, Marronnier, Tilleul, etc.).

Un parc inclusif
Le projet met l'accent sur la complémentarité d'usages à l'échelle communale et tient compte des équipements existants et à venir (Sini de la Louchette, Place du Manoir, Potager de Cologny Extension de l'école du Manoir...). Il accueille de nouveaux usages tels qu'un jardin de crèche, des terrasses et une aire de jeu. Le tout est relié par un réseau de cheminement hiérarchisés qui s'inscrit et complète l'existant, permettant d'assurer une perméabilité à l'échelle communale.

Cinq espaces majeurs sont identifiés: le parking paysager, la frange boisée, le parvis, le parc et le biotope.
Le parking paysager devient le nouveau lieu d'accueil et d'entrée du parc. Son ambiance naturelle témoigne de son passé de biotope et d'une adaptation forte au changement climatique. Le projet reconnaît la frange boisée historique qu'il préserve et valorise. Le grand parvis qui relie les bâtiments existants et nouveaux devient un lieu d'accueil et de distribution, ponctués d'arbres solitaires aux floraisons et ports singuliers (Cèdre, Magnolia).
Une grande terrasse animée se dessine autour du grand cèdre et offre un belvédère exceptionnel.
Le projet reconnaît l'allée historique en pavés et l'accompagne de massifs de sous-sol et de vivaces lui conférant une ambiance végétale soignée et accueillante.
La grande prairie, les jardins potagers et le verger sont conservés et composent le parc en respectant la topographie existante.
Le bassin biotope, réhabilité en point bas de la parcelle, constitue à la fois l'organe de rétention des eaux de la parcelle et une réserve biologique riche.

Un patrimoine arboré remarquable
Le « site des Fours » constitue un pommier vert remarquable pour la ville avec un patrimoine arboré existant qui a globalement atteint sa maturité et qu'il s'agit de protéger, soigner et renouveler. Un soin particulier sera apporté aux sujets majeurs (décompactage, amendement, tailles et sécurisation du houppier).
Pour des raisons sanitaires, programmatiques et techniques, un certain nombre d'arbres devront être abattus (29 sujets). Le projet propose de replanter l'ensemble des compensations sur site.

Un parc étagé et une gestion sur le long terme
Dans le parking paysager, des arbres tiges à moyen et grand développement accompagnés de cépages remontés prennent racines. Les essences sont mélangées et adaptées à des conditions variables, témoins d'une gestion des eaux à ciel ouvert (Saules, Aulnes, Peupliers, Bouleaux). A l'instar du parc historique et de ses sujets remarquables, un Orme champêtre prend place au centre du parking et devient le repère de la nouvelle entrée.
Le projet propose de révisiter la frange boisée en retrouvant une lièze étagée et en adoptant une gestion différenciée. Les grands arbres majestueux et les arbres-habitats sont conservés, les arbres de lumière sont privilégiés et accompagnés d'une strate arbustive d'essences indigènes (troëne, viorne, cornouiller, saureau rouge, aubépine, églantier, nerprun...). Afin de favoriser le développement et le déplacement de la petite faune, une multitude de petites structures différenciées (bois morts en troncs, amas de branches, tas de pierre et gaillots) seront présentes dans la frange boisée. Enfin, un ourlet herbacé vient compléter le système étagé et fait la transition avec la prairie fauchée.
Ailleurs, quelques arbres solitaires aux floraisons et ports singuliers viennent accompagner l'arborisation remarquable existante. Ensemble, ils ponctuent le site et identifient les espaces et les bâtiments (le Magnolia et le Laurier sauge de la crèche, le Cypres de Provence et le Cèdre de la maison de village, les Cèdres et Magnolia du pavillon, le Noyer du potager, le Cypres chauve du biotope).

Un parc perméable
Le projet reconnaît l'allée historique en pavés joints vivants qui définit les parvis des 2 bâtiments existants. La terrasse du Cèdre est en gravier stabilisé offrant de bonnes conditions de sol pour l'arbre et permettant des usages de place (terrasse, événement). Pour des raisons de circulation, de cohabitation et de confort, la traversée principale du parc - reliant le haut et le bas de Cologny - est revêtue d'un enrobé finition grenaille. Le parking et les cheminement secondaires sont quant à eux en gravier stabilisé.
L'ensemble des eaux de surfaces sont renvoyées dans les surfaces perméables et l'exédent est rejeté dans les ornières de rétention (sous du parking et biotope) puis in fine dans le réseau.

Une nouvelle constellation
Le dispositif bâti renforce et accompagne la vision paysagère. Le parvis de la maison de maîtres se prolonge au sud et au nord afin d'offrir un espace de référence distribuant l'ensemble des bâtiments. Un nouveau pavillon s'implante ainsi dans la continuité des édifices existants et dans le respect de l'arborisation présente. Ce bâtiment devient ainsi la troisième étoile de cette nouvelle constellation, composée avec la maison de maîtres un nouvel ensemble qui s'articule autour du cèdre et d'une nouvelle terrasse ouverte sur la prairie et le grand paysage.
Depuis le parvis, le concept de circulation en boucle autour de la prairie est maintenu, mais la perméabilité spatiale et visuelle est désormais augmentée. Pour cela, l'escalier d'accès au parc se dissocie du pavillon et la rampe s'intègre dans un dispositif paysager de gradins contemplatifs ouverts sur la prairie.

Un pavillon dans le parc
L'organisation de ce bâtiment, qui comprend le programme parascolaire est affinée et précisée. Le gabarit et l'implantation de la construction sont travaillés de manière à laisser la maison de maîtres régner sur le site et dégager les vues vers le sud. Le pavillon permet de créer de nouveaux liens entre le parvis où se situent réfectoire et cuisine scolaire (aisément accessibles pour les livraisons et distributions de repas), et le niveau inférieur ouvert sur la prairie où se trouve la salle polyvalente. A l'étage prennent place les salles d'activités. Grâce à sa structure légère et sa façade en bois, l'édifice propose un impact minimal sur le sol et l'environnement (le sous-sol a notamment été réduit de sorte à respecter le système racinaire du cèdre). Par ailleurs, les espaces de vie largement ouverts sur le paysage sont distribués depuis un noyau central assuré à la fois cloisonnement et flexibilité au programme.

Un patrimoine valorisé
Dans la maison de maîtres, malgré les doutes émis, l'implantation de l'ascenseur est confirmée - sa localisation permet en effet une distribution optimisée de tous les locaux en touchant le moins possible à la substance historique du bâti. Le programme de la maison de village est lui aussi affiné et grâce à une réhabilitation de certains locaux assorti d'un travail fin de remembrement de l'étage des combles, il offre désormais une salle de spectacle fonctionnelle et aux grandes qualités spatiales. Grâce au pur aléatoire existant mais révisé, l'escalier principal bénéficie d'une belle lumière naturelle qui confère une forte identité à cet espace majeur de distribution.



sol et perméabilité

Une extension intégrée
La crèche est confirmée par son implantation dans la dépendance existante, mais un travail fin sur la volumétrie permet désormais d'intégrer le programme demandé tout en révisant le bâtiment dans son essence.
Une extension délicatement insérée dans le talus existant permet de réaliser les travaux sans entraver la substance historique de la bâtisse. Cette partie du bâtiment est ainsi mise en valeur et exprime franchement l'extension dans une expression similaire à celle du pavillon.
Depuis l'entrée, un hall polyvalent accueille le nouvel escalier et le nouveau ascenseur donnant accès à l'ensemble des niveaux. Cet espace devient ainsi le pivot de la vie sociale de la maison. Les espaces de vie sont répartis sur les trois niveaux. Le jardin se déploie devant l'unité de vie au rez de chaussée en dialoguant avec cette dernière.

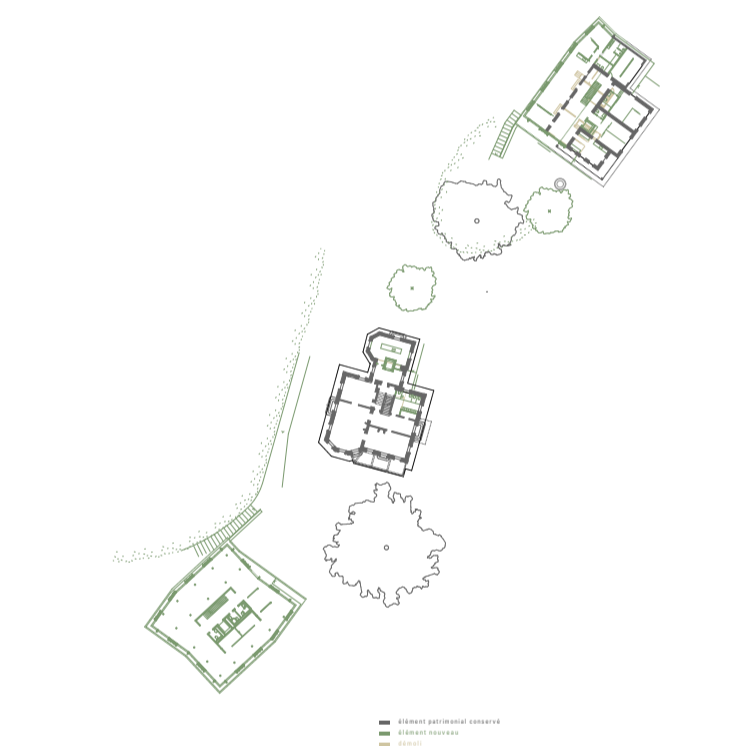
Une expression architecturale qui dialogue entre patrimoine et modernité
Hormis un sous-sol partiel en béton pour le pavillon, la totalité de la structure de ce dernier et de son enveloppe est en bois avec des portées réduites permettant l'approvisionnement local de ce matériau. Des poteaux carrés supportent des dalles en bois massif. Les façades ossaturées présentent une alternance de travées pleines bordées de panneaux en bois et de travées vitrées permettant un rapport visuel généreux avec le parc. Des volets plants assurent la protection solaire et quand ils sont fermés donnent un aspect unitaire à tout le pavillon.
Pour la dépendance, l'extension reprend le langage architectural des façades du pavillon avec le même bardage en bois plissé donnant une lecture unitaire au projet global qui vu du parc encadre et met en valeur la maison de maîtres. Sur la façade sud on retrouve la lecture originelle du pignon de la dépendance en assumant clairement le dialogue avec l'extension (ancienne et nouvelle).
Le bardage et les volets en bois sont agrémentés d'un motif qui donne son identité aux façades avec un ancrage fort dans le lieu. En effet, un motif en creux pour le bardage et ajouré pour les volets se dessine en s'inspirant directement des écailles qui structurent les côtes de grand cèdre.
La teinte claire des façades en bois dialogue, dans sa tonalité vert tendre, autant avec la demeure végétale du parc qu'avec les éléments en bois existants que ce soit dans la demeure patrimoniale ou encore avec la dépendance.

Une approche décarbonée au maximum
Que ce soit pour la rénovation de la maison de maîtres, sa dépendance ou la construction du nouveau pavillon, l'approche proposée s'inscrit dans une vision durable de la construction.
Les matériaux biosourcés issus de la biomasse sont privilégiés pour l'emploi des éléments constructifs (lâtes bois) ainsi que de fixation.
Au niveau énergétique et du confort des bâtiments, une approche low tech est proposée. La mise en place de sondes géothermiques pour la production de chaleur centralisée pour les trois bâtiments et déposées sous le parking paysager avec une eau chaude permet de tendre vers une autonomie d'approvisionnement énergétique (que des panneaux solaires sur les toits de la crèche et du pavillon viennent compléter). La ventilation peut se faire de manière naturelle grâce à des réglages hygro-régulables associés aux cadres de fenêtres ou à leurs embrasures.
La gestion des eaux de pluie de toiture et du site se fait par la récupération et l'infiltration dans le sol de manière intégrée aux aménagements extérieurs mais également aux dispositifs de pieds de ferme pour le nouveau pavillon et l'extension de la dépendance. Cette gestion sur site permet de s'affranchir de la création d'un réseau d'évacuation des eaux claires et de leur rejet dans les collecteurs publics.

En conclusion, notre proposition cherche à faire dialoguer avec finesse et retenue la mise en valeur du parc et de son patrimoine qu'il soit bâti ou arboré. Les interventions paysagères et constructives qu'elles soient nouvelles ou liées à l'existant s'inscrivent dans une vision durable et responsable du territoire en offrant de nouveaux usages à l'ensemble des habitants et usagers de Cologny.



la terrasse du cèdre



intervention sur l'existant



la crèche, façade sud

extraits de façades et coupe, 1:50



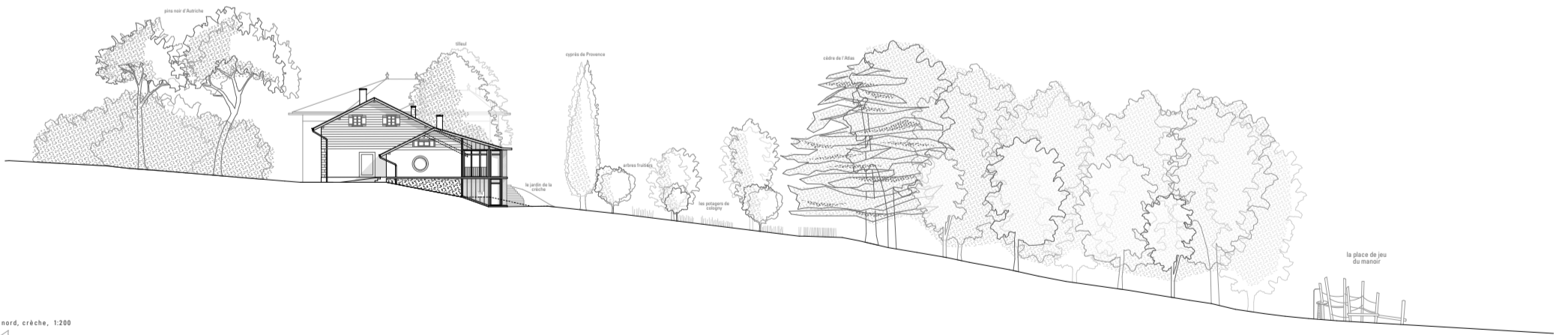
la maison de maître, façade sud



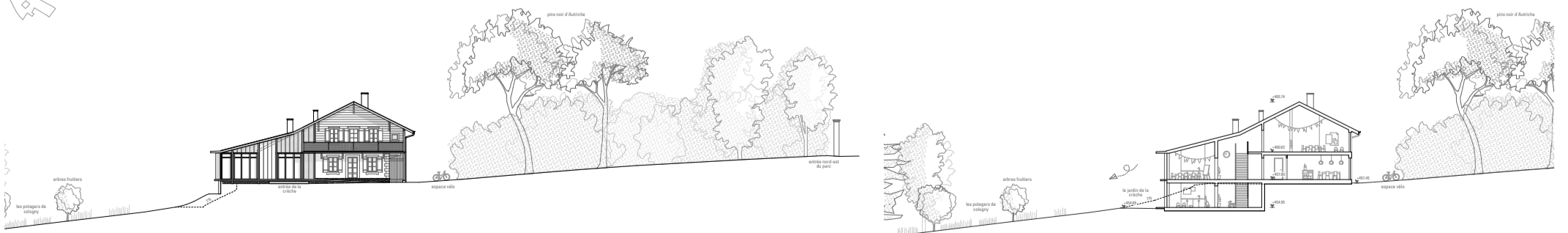
le pavillon



rez-de-chaussée inférieur, parc, 1:200



élévation nord, crèche, 1:200



crèche, façade sud, 1:200

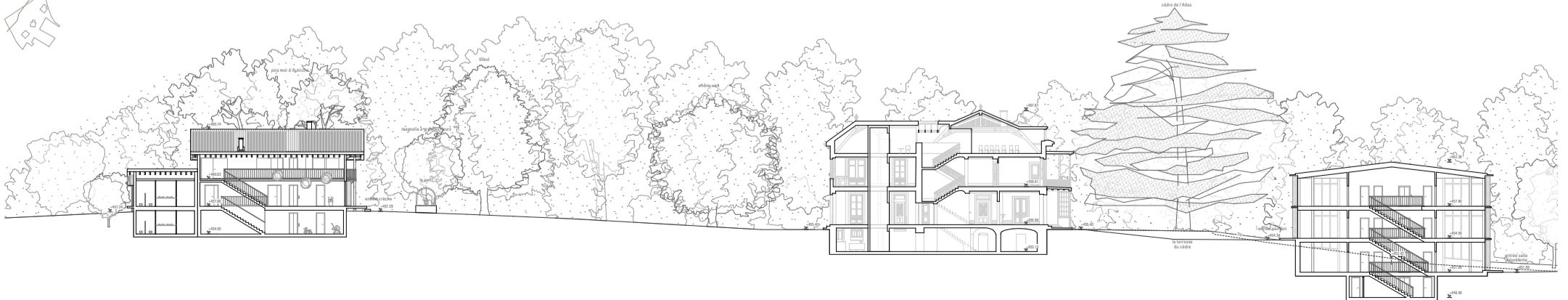
crèche, coupe transversale, 1:200



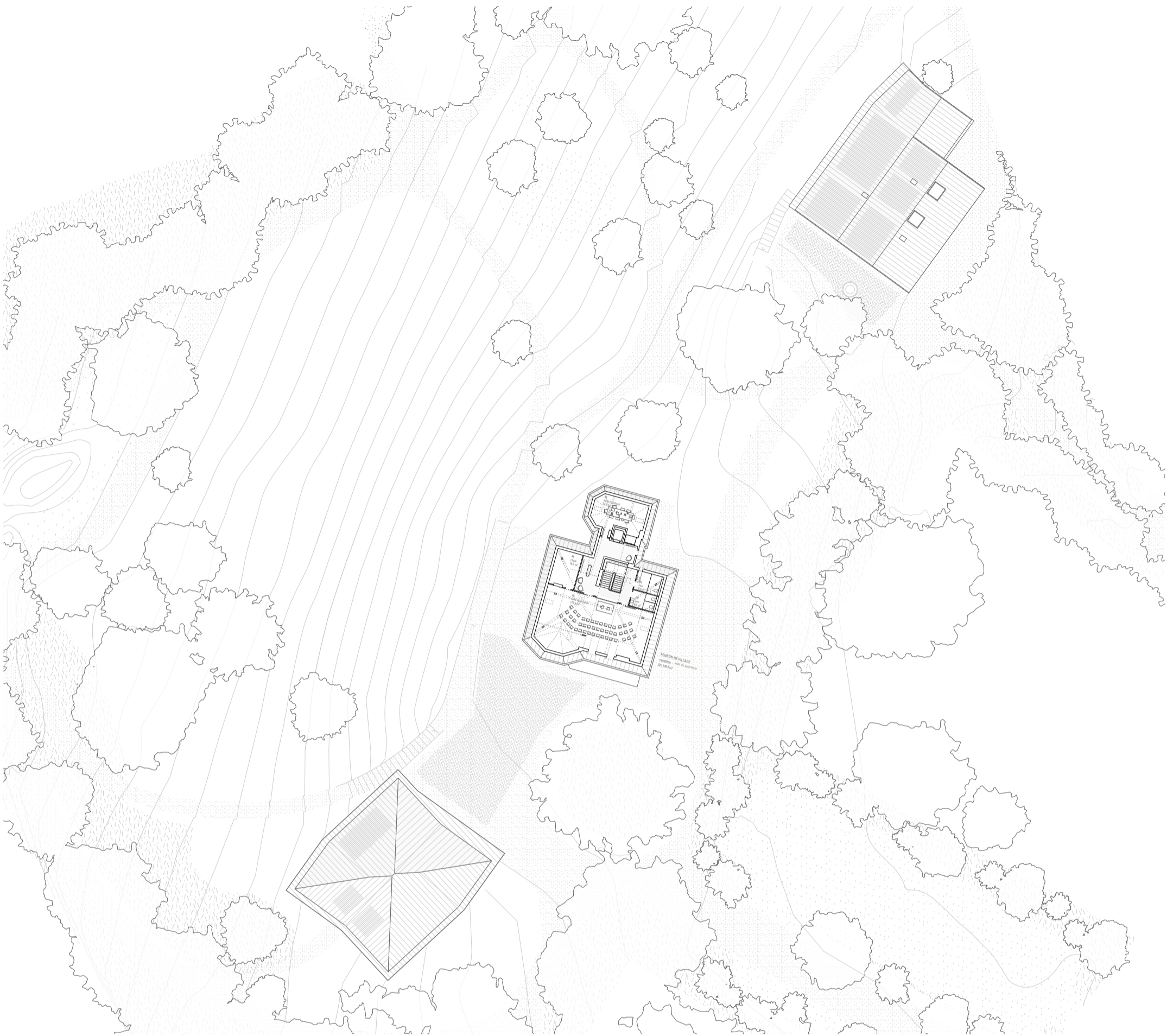
rez-de-chaussée supérieur, parvis, 1:200



élévation ouest, 1:200



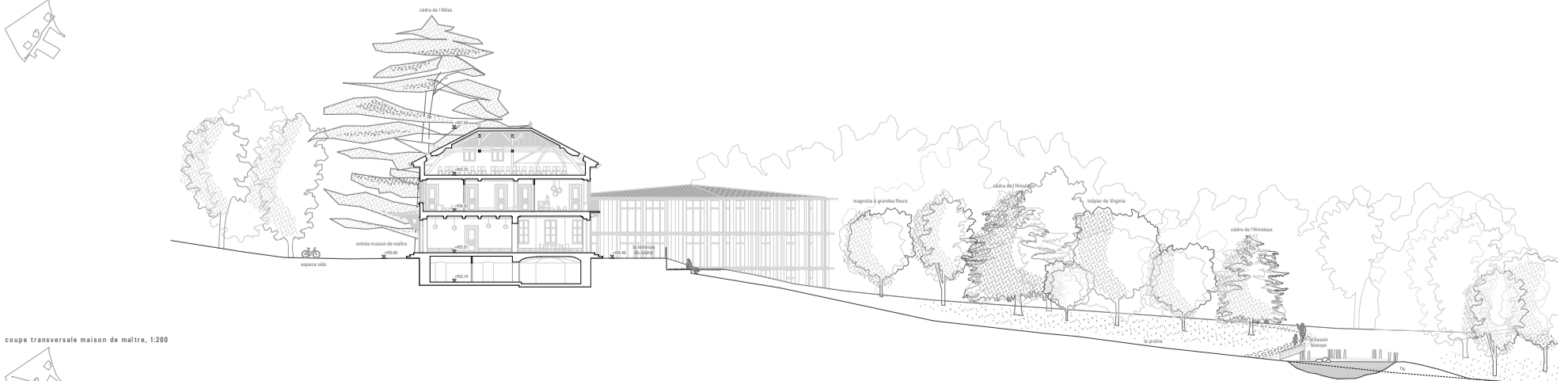
coupe générale AA, 1:200



deuxième étage et toitures, 1:200



élévation est, 1:200



coupe transversale maison de maître, 1:200